



## Maïs sucré

Avertissement No 07 – 24 juillet 2014

### Pyrale univoltine

- Les captures se sont poursuivies dans l'ensemble des régions.
- Les dates de dépistage et de traitements demeurent inchangées.

### Pyrale bivoltine (deuxième génération)

- Les captures de papillons n'ont pas encore débuté.

### Ver de l'épi

- Aucune capture jusqu'à maintenant.

### Pucerons

- Visitez vos champs.

## PYRALE UNIVOLTINE

Les captures de papillons de la pyrale univoltine se sont poursuivies dans les régions suivantes : Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Gaspésie, Laurentides, Mauricie, Montérégie, Outaouais et Laval. **Pour toutes les régions couvertes par le réseau de piégeage de la pyrale univoltine, les dates de dépistage et de traitements demeurent inchangées. À cet effet, consultez les avertissements No 05 du 3 juillet 2014 et No 06 du 10 juillet 2014.**

Les champs qui sont particulièrement à surveiller, et à protéger s'il y a lieu, sont les champs de maïs qui auront atteint ou dépassé le stade 6 feuilles durant la ponte de la pyrale univoltine.

Dans le Nord-Est américain, les premières interventions contre la pyrale débutent au stade d'émergence de la panicule. L'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) a mené un essai (voir la [fiche technique](#)) pour comparer différentes stratégies de début des traitements insecticides en fonction du stade du maïs sucré. **Les résultats indiquent qu'il est envisageable de débiter les traitements au stade d'apparition des panicules dans le maïs sucré de mi-saison sans augmenter les dommages aux épis.** Le succès de cette stratégie dépend d'un suivi serré au champ et d'une intervention sans délai au moment prescrit. Dans le cas du maïs sucré tardif, les résultats sont moins concluants. En effet, le taux d'épis endommagés était de 4 % pour le début des pulvérisations au stade d'émergence des panicules comparativement à 0,8 % pour le début des interventions au stade 8 à 10 feuilles.

### Dates prévisionnelles des traitements insecticides

Consultez le tableau ci-dessous pour connaître les dates d'intervention recommandées pour les stratégies de 1 à 3 traitements appliqués sur des champs qui atteignent le stade 6 feuilles ou plus durant la période de ponte. Rappelons que les traitements insecticides doivent cibler les jeunes larves en train de s'alimenter sur les plants de maïs, entre l'éclosion des œufs et l'entrée des larves à l'intérieur des épis.

Même si des dates prévisionnelles de traitements insecticides sont émises par le RAP, il est fortement recommandé de **dépister les champs pour déceler la présence de masses d'œufs, de larves ou de criblures** avant de prendre la décision de faire un traitement insecticide. Cela est d'autant plus important pour les producteurs qui optent pour une stratégie à 1 traitement (comparativement à 2 ou 3 traitements).

## Dates prévisionnelles des traitements contre la pyrale univoltine

Régions	Début de la ponte	Nombre et dates des traitements pour ces régions (prévision)*
Centre-du-Québec, Estrie, Lanaudière, Laurentides, Laval, Mauricie, Montérégie et Outaouais	Vers le 7 juillet	Stratégie à 1 traitement : 23 juillet Stratégie à 2 traitements : 18 et 25 juillet Stratégie à 3 traitements : 12, 19 et 26 juillet
Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent (à proximité de La Pocatière)	Vers le 10 juillet	Stratégie à 1 traitement : 26 juillet Stratégie à 2 traitements : 21 et 28 juillet Stratégie à 3 traitements : 15, 22 et 29 juillet
Bas-Saint-Laurent (sauf pour les sites situés à proximité de La Pocatière), Gaspésie et Saguenay–Lac-Saint-Jean	Vers le 15 juillet	Stratégie à 1 traitement : 31 juillet Stratégie à 2 traitements : 26 juillet et 2 août Stratégie à 3 traitements : 20 et 27 juillet, 3 août

\* IMPORTANT : Ces dates peuvent varier de quelques jours, selon les observations effectuées par les collaborateurs du réseau maïs sucré. Les prochains avertissements vous tiendront au courant de ces changements, s'il y a lieu.

Pour plus d'information sur les traitements insecticides, consultez le bulletin d'information « [Insecticides et fongicides homologués dans la culture du maïs sucré en 2014](#) ».

## TABLEAU SYNTHÈSE DES STRATÉGIES D'INTERVENTION POUR LES DEUX RACES DE LA PYRALE DU MAÏS SELON LA RÉGION

Groupe de régions	Semaine débutant le :			
	7 juillet	14 juillet	21 juillet	28 juillet
Laurentides, Montérégie, Laval, Lanaudière (municipalités hâtives) et Centre-du-Québec (municipalités hâtives)	<i>Dépistez les champs menacés.</i>	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		
Estrie, Mauricie, Outaouais, Lanaudière (municipalités tardives) et Centre-du-Québec (municipalités tardives)	<i>Dépistez les champs menacés.</i>	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	Les larves de la pyrale bivoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		
Bas-Saint-Laurent (à proximité de La Pocatière)		Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		
Bas-Saint-Laurent (sauf pour les sites situés à proximité de La Pocatière), Gaspésie et Saguenay–Lac-Saint-Jean		Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		

## PYRALE BIVOLTINE (DEUXIÈME GÉNÉRATION)

Les captures de papillon n'ont pas encore débuté dans le réseau de piégeage du réseau maïs sucré.

## VER DE L'ÉPI : AUCUNE CAPTURE DE PAPILLON

**Depuis le début de la période de piégeage du ver de l'épi, aucun papillon n'a été capturé jusqu'à maintenant.** Rappelons que le piégeage « ferme par ferme » est fortement recommandé pour surveiller l'arrivée du ver de l'épi. Pour plus d'information sur la méthode de piégeage, consultez la vidéo « [Le piégeage d'insectes dans le maïs sucré](#) » ou le bulletin d'information « [Le ver de l'épi du maïs : identification, biologie et stratégie d'intervention](#) ». Pour commander du matériel de piégeage, vous pouvez contacter [Distributions Solida](#) au 418 826-0900.

## PUCERONS

Certains collaborateurs rapportent la présence de pucerons dans des champs de maïs sucré. Dans la plupart des cas, les niveaux d'infestation sont trop faibles pour justifier des traitements spécifiques contre cet insecte. Visitez vos champs et dépistez la présence de pucerons. Pour plus d'information (identification, seuils d'intervention, moyens de lutte, etc.), consultez le [bulletin d'information No 06](#) du 8 août 2013 «Les pucerons dans le maïs sucré».

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome – Avertisseuse  
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ  
Téléphone : 819 293-8255, poste 4432  
Courriel : [brigitte.duval@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:brigitte.duval@mapaq.gouv.qc.ca)

Pierrot Ferland, agronome – Avertisseur  
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ  
Téléphone : 819 371-6761, poste 4612  
Courriel : [pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 07 – Maïs sucré – 24 juillet 2014*